



Paris, le 30 novembre 2010

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le CSA décerne son prix spécial aux lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation pour la deuxième année consécutive**

Depuis 2009, le Conseil supérieur de l'audiovisuel remet un prix spécial aux lauréats des catégories audiovisuelles du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Cette année, les trois établissements récompensés sont :

- **le lycée Turgot de Limoges (87),**
- **le collège François Ponsard de Vienne (38),**
- **le collège Michel de Montaigne de Périgueux (24).**

Le Président du CSA, **Michel Boyon**, a accueilli, le jeudi 25 novembre, les élèves lauréats ainsi que leurs professeurs afin de les féliciter de la très grande qualité des films qu'ils ont réalisés sur le thème de l'Appel du 18 juin.

Cette initiative vise à récompenser des jeunes qui utilisent l'audiovisuel pour préserver et transmettre la mémoire. Celle-ci s'inscrit dans une politique globale du Conseil en faveur de l'éducation aux médias.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter aux jeunes les missions de l'instance de régulation, notamment dans des domaines comme le pluralisme politique et la protection du jeune public.

Le prix spécial du CSA a été officiellement décerné aux lauréats le vendredi 26 novembre, par **Sylvie Genevoix**, membre du Conseil, dans le cadre de la remise de l'ensemble des prix du Concours, au mémorial de Colombey-les-Deux-Eglises.

Des extraits des films des lauréats seront prochainement mis en ligne sur le site internet du Conseil : [www.csa.fr](http://www.csa.fr).

***Contacts presse : Frédérique Bayre / Stéphanie Brun : 01.40.58.36.29***